

<https://enseignants.se-unesa.org/Concours-de-l-Education-nationale-une-reforme-attendue-qui-ouvre-de-nouvelles>



Concours de l'Éducation nationale : une réforme attendue qui ouvre de nouvelles perspectives

- Presse - Communiqués de presse -
Date de mise en ligne : samedi 6 avril 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Concours de l'Éducation nationale : une réforme attendue qui ouvre de nouvelles perspectives

Emmanuel Macron a annoncé la réforme de la formation initiale des enseignants et des CPE.

À compter de la rentrée 2024, le concours se passera désormais à l'issue de la troisième année de licence. Les lauréats suivront ensuite une formation rémunérée de deux ans en alternance.

Devant la chute du nombre d'inscrits aux concours, il devenait urgent de revoir la formation initiale et le positionnement du concours. Le SE-Unsa acte positivement le passage des concours à bac + 3, pour le premier degré comme le second degré, suivi d'une formation en deux ans validée par un master.

Les délais sont désormais extrêmement courts pour que cette réforme soit effective dès septembre 2024. Le SE-Unsa demande au ministère d'ouvrir au plus vite le chantier des épreuves du concours et de clarifier les modalités de la formation en alternance.

Paris, le 6 avril 2024

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse
Venantia Petillault
06 26 53 17 84